



acantor

Membre français de l'



International Federation
of Standards Users

CAHIER DES CHARGES Correspondant "Région" ACANOR

Le "Correspondant ACANOR" est la structure de proximité de l'ACANOR de la région.

A ce titre il doit :

- *représenter "activement" l'ACANOR* dans la région et la faire connaître.
- *être le représentant ACANOR*, voire un animateur, dans les manifestations organisées dans votre région, en particulier dans celles organisées avec ou par l'AFNOR.
- *être une source de recrutement* par la recherche d'adhérents dans la région.
- *être le relais* de l'entreprise utilisatrice de normes et les organismes de normalisation et en particulier avec l'AFNOR.
- *assurer la liaison* (courrier - téléphone) avec le secrétariat et le Président..
- *renseigner les entreprises* demanderesse de conseils et les renvoyer, le cas échéant, vers nos experts classés par compétence et figurant dans notre annuaire.
- *lancer, provoquer, voire animer*, des *groupes de travail* spécifiques.
- *mettre à disposition des PME/PMI tous documents ACANOR* : Gazette, Cahier "ACANOR", Annuaire, etc...
- *informer les PME/PMI* sur l'organisation de toutes manifestations dans le domaine normatif ou réglementaire.
- *recueillir les doléances* des entreprises dans le domaine des normes et en particulier sur l'application, voire de l'absence, de celles-ci .
- *participer à la relance de la rentrée des cotisations* dans la région.

-0-0-0-0-